

LA MAIRIE

LE BULLETIN MUNICIPAL DE FONTENAY-LES-BRIIS



www.mairie-fontenay-les-briis.fr





3

Le Mot du Maire

4

Municipalité

- l'Echo du Conseil
- Information Brèves de Fontenay
- Environnement
- Budget
- Syndicat de l'Orge
- CCPL
- Marché de Noël
- Cadre de Vie
- CCAS
- Travaux
- Etat Civil 2015
- Théâtre de Bligny
- Médiathèque

16

Associations

- M.J.C. La Grange
- Hockey Club du Trèfle
- Le Bel Air de Fontenay
- les Portes du Soleil
- Théâtre de Dourdan
- Nouveau à Fontenay
- Les Amis des Chats de Bligny

23

Agenda

24

Infos Pratiques

Directeur de la publication :
Léopold LE COMPAGNON

Composition :
Mairie de Fontenay les Briis

Impression :
CCPL

N° ISSN en cours

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2016



Léopold LE COMPAGNON
Maire de Fontenay-Lès-Briis
Vice Président de la CCPL

Le Conseil Municipal de Fontenay et moi-même sommes très heureux de vous accueillir ce soir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Merci aux Présidents et représentants des associations de Fontenay d'être parmi nous ce soir. Ce sont eux qui animent tout au long de l'année la vie du village et je les en remercie.

Je voudrais saluer la vingtaine de nouveaux habitants qui sont arrivés à Fontenay en cette année 2015. Nous leur adressons nos vœux pour qu'ils s'installent dans de bonnes conditions. Les élus sont à leur écoute, et à leur disposition, pour les aider à s'intégrer dans notre village ; je peux ajouter sans me tromper, que les associations sont là elles aussi pour leur faciliter la tâche et leur permettre de développer leur fibre culturelle, artistique ou sportive selon le besoin. Je leur souhaite tout simplement d'être heureux à

Fontenay.

2015 aura été une année noire pour notre pays marquée par le terrorisme. Il recrute essentiellement parmi les franges les plus vulnérables de notre jeunesse et propage la haine de l'Autre et la banalisation de la violence. Il vise à détruire la paix civile, la cohésion sociale, l'économie et la sécurité de l'Etat.

Je ne voudrai pas revenir trop longtemps sur tous ces attentats qui ont entamé notre joie de vivre et notre insouciance ; j'espère simplement, que le monde arrivera à surmonter cette guerre, puisqu'il s'agit d'une guerre mondiale. Nos concitoyens ont manifesté pour montrer qu'ils n'étaient pas prêts à abandonner leur mode de vie, et bien sûr nous étions parmi eux.

En dehors de ces événements tragiques, chacun peut énumérer les gros titres de l'année 2015 qui l'auront marqué. Pour certains ce sera la fin de l'épidémie EBOLA, pour d'autres le décès de Florence ARTHAUD, ou les détecteurs de fumée devenus obligatoires, le séisme au NEPAL qui fera près de 8000 morts, pour d'autres encore, la reprise des relations diplomatiques Etats-Unis CUBA, ou le tour du monde de l'avion SOLAR IMPULSE, propulsé totalement par l'énergie solaire, ou le crash d'un airbus A320 dans les Alpes, volontairement précipité par son commandant de bord dépressif. Mais je vais vous faire une confidence : Ce qui m'aura le plus marqué en 2015, ce ne sont pas les grands événements mondiaux, mais c'est très égoïstement l'arrivée de deux petites merveilles. Je suis devenu grand-père de deux magnifiques petites jumelles.

L'année 2015 aura été une année difficile pour une grande partie des Français : c'est l'année où le chômage n'a toujours pas reculé. C'est l'année où le livret A ne rapporte plus que 0.75% d'intérêt. C'est l'année où les dotations aux Communes ont été à nouveau en recul de manière importante.

Je ne vais pas rappeler aux Fontenaysiens ce que nous avons fait en 2015 à Fontenay, ils le savent.

Comment se présente 2016 pour Fontenay-lès-Briis ?

La pose relative, mais nécessaire, effectuée dans les investissements 2015, suite au gros programme de réalisation des Marronniers, nous permet d'envisager une reprise sensible en 2016, puisque nous avons programmé :

L'aménagement de la rue de Bligny qui permettra sa sécurisation et son élargissement. C'est actuellement une prévision de dépenses de 225 000 €, rendue possible grâce à un Plan Urbain Partenarial mis au point avec l'aménageur du lotissement du Four à Chaux et le plan de relance du nouveau Conseil Départemental.

La réalisation d'un parking au profit de l'école. En effet, depuis le changement de tarification



des transports scolaires, les parents sont plus nombreux à accompagner en voiture leurs enfants à l'école, ce qui n'est guère compatible avec les contraintes Vigipirate. Nous avons sollicité pour cette opération une subvention du Département au titre des amendes de police.

L'élargissement du chemin des Lavandières entre la rue C.F.Dreyfus et l'école. Cette sente est fréquentée par les parents qui emmènent leurs enfants à pied à l'école. D'une largeur de 66 cm, elle passera à 1m40. Cette opération est rendue possible grâce à l'aide de la CCPL d'un montant de 23 000€ dans le cadre d'un contrat de territoire. Cette opération coûtera au total 51 000€.

La rénovation du lavoir du Bourg, avec l'aide du PNR. Nous devons réaliser cette opération en 2015, mais le Département ayant mis fin au versement des subventions promises au PNR, nous avons dû repousser ce chantier. Coût estimé à 40 000€.

Opération d'accessibilité des PMR sur des locaux communaux, avec la suppression des préfabriqués derrière la Mairie pour permettre l'installation d'un parking, et la mise en accessibilité de la salle de sculpture à Bel Air et de l'Eglise. Le coût est estimé à 38 000€, avec une aide de la CCPL au titre d'un fonds de concours d'un montant de 25 000€.

Achats de différents terrains pour un montant total de 65 000€

Achat de 5 jeux d'ordinateurs portables, projecteurs vidéo, et tableaux interactifs, à destination des élèves et des enseignantes de notre école, pour une somme de 14 000€, et une subvention espérée au titre de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux.

Une opération qui nous est dictée par l'obligation de mise en sécurité, il s'agit de l'allée des Marronniers. Cet hiver, lors d'un coup de vent un peu plus musclé que les autres, un marronnier est tombé sur la chaussée. Heureusement, il est tombé entre deux voitures. Nous avons donc fait effectuer un diagnostic approfondi de ces arbres plantés au XIX^{ème} siècle. Sur les 56 qui forment cette belle allée, 17 doivent être abattus par mesure de sécurité. Bien entendu, ils seront replantés, comme nous l'avons fait lors d'un abattage précédent. C'est une opération estimée actuellement à 30 000€, pour laquelle nous avons sollicité l'aide du Département.

Comme vous tous, nous sommes très attachés à l'environnement dans lequel nous vivons. Aussi, en ce début d'année, nous allons planter une dizaine de pommiers le long de l'allée d'accès à ce bâtiment, et face au cimetière. Par ailleurs, un vieux pressoir a été entièrement restauré par Messieurs René Manganne et Alain Estadiou. Je tiens à les remercier chaleureusement pour ce remarquable travail. Ces opérations vont nous permettre de

lancer bientôt à Fontenay la « Fête de la Pomme » Je dois ajouter qu'en terme d'environnement, nous avons candidaté au label national « Terre saine, Commune sans pesticide ». Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'écologie et des Transports, viens de nous annoncer que nous faisons partie des 48 premières Communes de France labellisées. Ce midi, Thierry DEGIVRY m'annonçait que nous venions de décrocher les quatre trèfles décernés aux Communes qui n'utilisent plus aucun pesticide. Je tiens à remercier Jean-Pierre Long qui œuvre avec persévérance depuis plusieurs années pour la réussite de cette action. Il faut maintenant que nos agriculteurs, mais aussi nos concitoyens, suivent le mouvement. Il nous appartient je pense, de les convaincre

Une autre opération va nous mobiliser cette année, c'est ce que nous avons nommé la Re-Fabrique du Bourg. Je vous en avais déjà parlé l'année dernière. Il s'agit de faire évoluer le centre du Bourg pour intégrer au mieux les nouveaux habitants du lotissement de la Ferme de la Tourelle. En concertation avec les habitants, et avec l'aide du PNR, nous allons poursuivre notre étude. Nous devrions boucler cette réflexion d'ici la fin de l'année, et entamer ensuite sa mise en œuvre.

Une dernière information touchant à la fois à l'environnement et aux économies que nous continuons de traquer, il s'agit de l'éclairage public. Je peux vous annoncer que l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal, comme nous l'avons annoncé voilà plusieurs mois, dans la nuit du 25 au 26 janvier, entre minuit et 6 heures du matin. Nous savons que cela peut inquiéter certains Fontenaysiens, mais les informations dont nous disposons de la part de Communes qui ont déjà réalisé ces opérations comme Forges les Bains ou Saint Maurice-Montcouronne, ainsi que les informations en provenance de la Brigade de Gendarmerie, nous indiquent qu'il n'y a pas plus de cambriolage, ni d'accident de circulation sur ces Communes depuis la mise en place de cette coupure d'éclairage public. Ceci étant, il est bien évident que nous ajusterons les horaires si la nécessité s'en faisait sentir Sur le plan des économies, il s'agit d'un montant annuel de 10 000€ qui est attendu de cette opération pour un investissement unique de 9 000€.

J'ai gardé pour la fin, la très grosse opération qui va toucher bon nombre d'habitants de la vallée et nos amis de Courson. Il s'agit de l'assainissement des hameaux de la vallée de la Charmoise. En 2015 le SIVOA (devenu Syndicat de l'Orge), a réalisé

une partie du réseau de collecte de La Roncière (Fontenay et Courson), et de la Charmoise. Les conditions techniques découvertes au moment des travaux, n'ont pas permis à l'entreprise, d'effectuer ce chantier comme prévu. Le passage du réseau de collecte sur un certain nombre de rues a donc été repoussé. Ces travaux vont reprendre à partir de mars prochain et dureront 4 mois environ. Les travaux relatifs à la station d'épuration elle-même, débiteront à l'automne. Ils devraient se terminer pour la fin de l'année. S'agissant de l'assainissement du hameau d'Arpenty que nous partageons avec Bruyères-le-Châtel, les travaux vont débiter en février. Ils commenceront par la partie Bruyères, et remonteront progressivement vers Fontenay. La STEP d'Arpenty devrait être réalisée en même temps que celle de la Charmoise. Enfin, en matière d'assainissement toujours, c'est notre bonne vieille station d'épuration du Bourg qui va subir un relooking complet. Pour tout dire, elle va être reconstruite à neuf pour prendre en compte les nouvelles normes en matière de traitement du phosphore et du nitrate. C'est plus de 3 millions d'euros qui vont être consacrés à cette opération, qui débutera cette année.

Je voudrais en profiter pour remercier le Syndicat de l'Orge, que ce soient les élus comme les personnels, qui y travaillent. Je salue leur professionnalisme et leur enthousiasme, et demande à nos représentants Jean-Pierre Long et Thierry Degivry qui en est un des vice-présidents, de leur transmettre nos remerciements pour la qualité de nos relations.

Cette année 2016 verra aussi la mise en place d'un nouveau mode de communication au profit des Fontenaysiens. Nous ne conserverons que 3 éditions papier de la « Lettre de Fontenay », mais nous éditerons mensuellement une version numérique nommée « les Brèves de Fontenay ». Je vous engage, si cela n'est pas déjà fait, à vous inscrire sur le site Internet de la Mairie, pour être destinataire de ce nouveau média, plus rapide et plus près des événements associatifs. Merci à Emmanuel GOBLET pour le travail effectué dans ce domaine.

Cette évolution est à mettre en regard de l'amélioration en cours, de la desserte Internet sur la Commune. Je rappelle que la CCPL a maintenant la compétence en matière de numérique. Elle a adhéré au Schéma Départemental d'Aménagement Numérique. Elle va donc consacrer 260 000€ pour une première montée en débit des zones les moins bien desservies sur le territoire, ce qui va nous permettre d'ici l'été de disposer du Triple Play puis 500 000€ par an jusqu'en 2020 pour que tous les foyers soient desservis directement en fibres optiques. Je suis sûr que tous nos concitoyens

apprécieront.

De son côté notre Médiathèque Serge Reggiani qui vient de fêter ses 10 ans d'existence, poursuit ses animations pour le plus grand plaisir de ses adhérents. Ce sont des soirées « bébés lecteurs, jeux de construction pour petits et grands, jeux de société, accueil des classes de l'école, des groupes du centre de Loisir de la CCPL, etc...etc...Merci à Anne-Christelle et Régine pour leur sens de l'accueil, leur dévouement et leur professionnalisme.

Un grand merci aux deux équipes de bénévoles du CCAS et de la Caisse des Ecoles pour toutes les actions qu'ils déploient tout au long de l'année au bénéfice des aînés et des plus jeunes. J'en profite pour vous dire que le dimanche 31 janvier, c'est la galette des rois que nous partagerons avec le Comité des Fêtes ici même à partir de 15 heures, et que le samedi 13 février à partir de 19 heures, ce sera le Loto de la CDE.

Je ne peux terminer mon propos sans remercier chaleureusement l'équipe qui m'entoure pour la qualité du travail fourni tout au long de l'année. Je les remercie pour leur engagement et leur disponibilité

Un grand merci à Corinne, Laurent, Francis, Thierry, Daniel, Alexandre, Sebastien et Nicolas pour la préparation de cette soirée. Un grand merci à tous les employés communaux qui font qu'il fait bon vivre dans notre village

J'ai une pensée au moment des vœux pour les personnes qui ont perdu un être cher dans le courant de l'année ou qui sont elles-mêmes touchées par la maladie. Je leur adresse mes encouragements, et leur souhaite de surmonter ces épreuves, et de penser sans cesse à demain, qui sera un jour nouveau.

Mesdames, Messieurs, chers amis, le Conseil Municipal, et les personnels Communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016, faite de 366 jours de bonheur, d'amitié et de paix.



Je

vous remercie de votre attention.

Extraits du Conseil Municipal du 24 novembre 2015

Demande d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Limours, en vue de participer au financement

- de abaissement de trois bordures à l'école Georges Dortet (3 560,00 € HT),
- de la réalisation d'une rampe d'accès pour l'atelier de sculpture (11 826,00 € HT)
- de la démolition et l'enlèvement de deux préfabriqués pour l'aménagement de places de parking – personnes à mobilité réduite – derrière la Mairie (9 800,- € HT)
- la mise aux normes – personnes à mobilité réduite – de l'accès de l'église et la mise en place de deux panneaux de signalisation parking pour handicapés (30 064,75 € HT).

Opération présentée par la Communauté de Communes du Pays de Limours au titre du contrat de territoire

pour l'élargissement et la mise en conformité du Chemin des Lavandières :

Montant HT des travaux	: 42 812,50 €
Subvention CCPL	: 25 768,00 €
Participation de la Commune	: 17 044,50 €
TVA	: 8 562,50 €
Charge totale Commune	: 25 607,00 €.

Echéancier prévisionnel :

Début des travaux	: 1 ^{er} trimestre 2016
Durée des travaux	: 2 ^{ème} trimestre 2016

Acquisition, dans le cadre de la 7^{ème} édition de la Fête de la Peinture,

du tableau de Mademoiselle LE GALLUDEC, représentant l'ancien café de Soucy, pour une valeur d'achat de 150 €.

Acquisition de la parcelle cadastrée B114

située au lieudit « Le Bois de Quincampoix » au prix de 25 000 € dans le cadre de la politique ENS.

Extraits du Conseil Municipal du 19 janvier 2016

Dotations d'équipement des territoires ruraux, programmation 2016 :

- demande de subvention pour l'acquisition de matériels informatiques pour l'école G. Dortet.

Le Conseil municipal

- approuve la nécessité d'équiper le personnel enseignant du matériel indiqué ci-dessous
- sollicite la subvention la plus élevée possible au

titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 auprès de la Préfecture de l'Essonne pour l'acquisition de PC portables, de vidéoprojecteurs interactifs et de tableaux blancs à l'usage des enseignants.

- dit que cette acquisition se réalisera courant 4^{ème} trimestre 2016.

Les dépenses et recettes seront inscrites au Budget primitif M14 2016 selon le détail suivant :

Montant total HT	: 11 545,00 €
DETR 30 %	: 3 463,50 €
Part communale	: 8 081,50 €
TVA 20 %	: 2.309,00 €
Montant à charge de la commune	: 10 390,50 € TTC

Aide en matière de transports en commun et de sécurité routière dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police : demande de subvention pour la réalisation d'un parking aux abords de l'école G. Dortet.

La commune, propriétaire d'une parcelle C1301 de 20.991 m², rue de la Coque Salle

- envisage d'y créer un parking de 50 places d'environ 400 m², afin de pallier au manque de stationnement aux abords de l'école G. Dortet.
- sollicite auprès du Conseil Départemental la subvention la plus élevée possible, au titre de la répartition des amendes de police, pour la réalisation de ce parking.
- dit que les dépenses et recettes seront prévues au Budget communal 2016, selon le détail suivant :

Montant total HT	131 984,50 €
Montant de l'aide 80 %	105 587,60 €
Part communale	26 396,90 €
TVA 20 %	26 396,90 €
Montant à charge de la commune	52 793,80 €

Acquisition du terrain cadastré B189 situé au lieudit « Bois de Quincampoix »

La commune souhaite acquérir ce bien pour les raisons suivantes :

- Cette parcelle jouxte le lotissement des « Eoliennes » et le futur lotissement en cours de définition qui disposent et disposeront de chemins d'accès vers la parcelle B189.
- Le CR09 accède directement à cette parcelle dans sa partie sud.
- La Commune a le projet d'y réaliser un parc animalier proche du centre du bourg.

La dépense, y compris les frais de notaire, sera inscrite au Budget communal 2016.

INFORMATION



Depuis le début de cette année, LA LETTRE DE FONTENAY en version papier ne sera éditée que 3 fois par an.

LES BREVES DE FONTENAY, lettre informatique, vient compléter le dispositif d'information sous forme de mail. Ce format permettra un envoi tous les mois ainsi que des éditions pour

les événements particuliers. Pour la recevoir il suffit de remplir le formulaire dans la rubrique LES BREVES DE FONTENAY sur le site de la mairie.

QUELQUES GESTES ECOLOGIQUES PEUVENT VOUS AIDER A DIMINUER VOTRE CONSOMMATION D'ENERGIE

Outre l'amélioration de l'isolation du logement lorsqu'elle est possible, quelques précautions simples au quotidien peuvent aider à réaliser des économies d'énergie non négligeables. Parmi les plus connues, on citera pour mémoire :



Electricité

- Utiliser des ampoules basse consommation
- Eteindre les lumières dans les pièces vides

Eau

- Ne pas laisser couler l'eau en se brossant les dents ou en se rasant
- Prendre une douche plutôt qu'un bain

Chauffage

- Ne pas placer de meubles devant les radiateurs
- Ne pas les couvrir (vêtements, etc)

On peut également prendre les précautions suivantes, moins habituelles mais efficaces :



Electricité

- Penser à dépoussiérer les ampoules pour optimiser leur rayonnement.
- Veiller à débrancher les chargeurs non utilisés, même s'ils ne sont pas reliés à un appareil
- Ne pas laisser les appareils en veille lorsque cela n'est pas indispensable.
- Quand l'abonnement le permet, faire fonctionner le lave-linge, le lave-vaisselle, le fer à repasser, etc. pendant les heures creuses à tarif réduit
- Eteindre le ballon d'eau chaude en cas d'absence prolongée
- Ne pas installer le réfrigérateur près d'un four ou autre source de chaleur
- Penser à le dégivrer régulièrement pour optimiser son fonctionnement



Eau

- Dans les sanitaires, faire installer une chasse d'eau à deux débits
- Lorsque cela est possible, s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.



Chauffage

- Installer des thermostats sur les radiateurs pour réguler au mieux la température de chaque pièce
- Fermer les volets et tirer les rideaux la nuit afin de limiter au maximum les déperditions de chaleur lorsque la température extérieure baisse.
- Eteindre le radiateur ou le chauffage d'une pièce avant de l'aérer.
- Dépoussiérer les radiateurs afin d'optimiser leur efficacité
- Etc.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Ces différents gestes, simples pour la plupart, peuvent permettre aux foyers de réaliser de réelles économies d'énergie.



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le début d'une nouvelle année est l'occasion de faire un bilan budgétaire de l'année précédente, mais aussi de vérifier les grandes tendances qu'il s'agira selon le cas, de modifier ou de consolider.

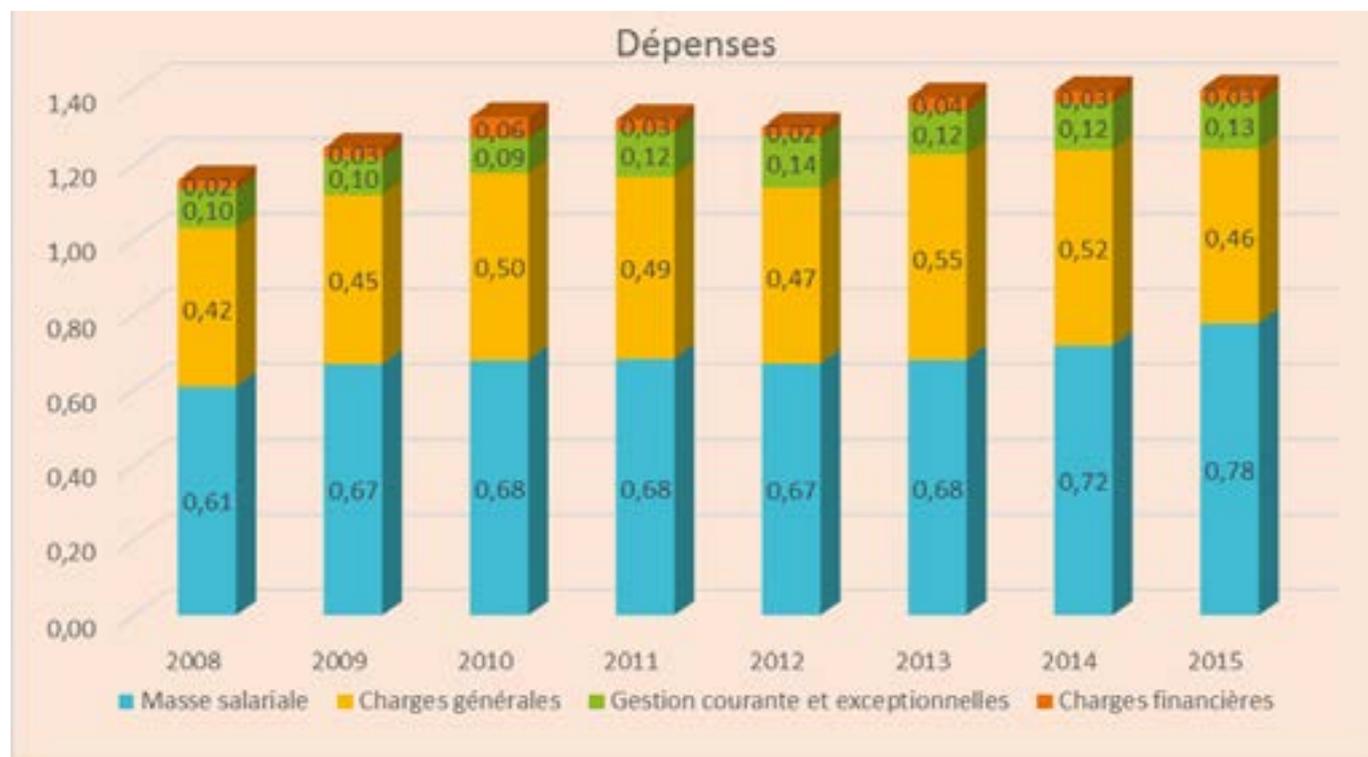
Plus de 3000 communes sont en « grave difficulté budgétaire » selon le Ministère des Finances. En effet, commencée en 2014 avec une diminution de 1,5 milliard d'€ de la Dotation Globale de Fonctionnement des collectivités, la baisse s'est poursuivie et accentuée pour atteindre 3,7 milliards d'€ pour 2015, et doit se poursuivre jusqu'en 2017.

Les dispositions introduites dans la dernière Loi de Finance portent actuellement des modifications sur deux points : la solidarité des collectivités au travers du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) et la révision des attributions de compensation. Ces grandes tendances ont bien entendu des retombées concrètes sur notre vie de tous les jours.

Cette préparation du budget est pour nous l'occasion de tracer les grandes tendances sur plusieurs années, du budget de sa Commune. C'est ce que je vous propose dans cet article.

BUDGET COMMUNAL :

Dépenses réelles de fonctionnement en M€ :

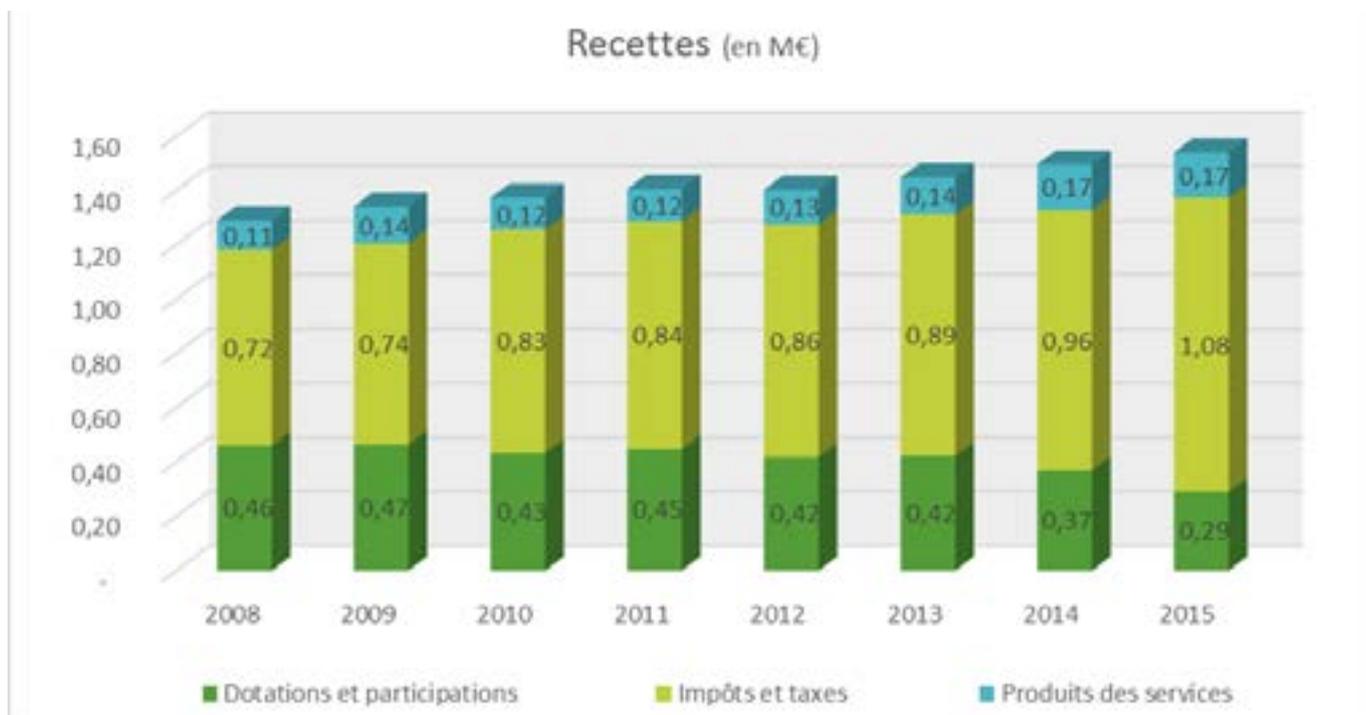


Les dépenses réelles de fonctionnement auront globalement été stables (+0,5%) en 2015 suite aux actions conduites sur les charges générales (-11%). La masse salariale quant à elle, a continué de croître (+8%), du fait des activités péri scolaires (TAP) qui sont réalisées à Fontenay au mieux des souhaits des parents et des enfants, et des légitimes évolutions de carrière des employés communaux.

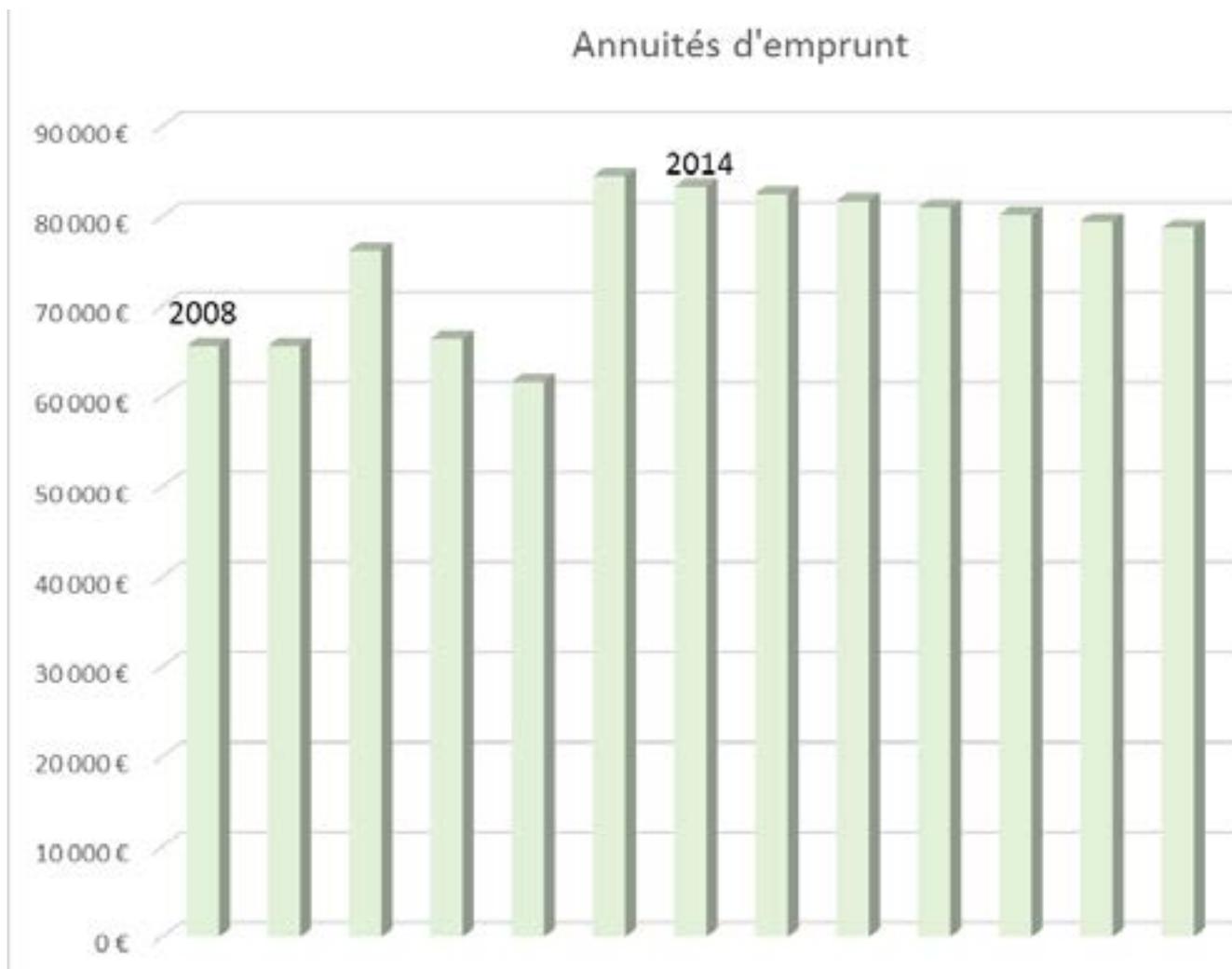
Recettes réelles de fonctionnement en M€ :

Les recettes réelles de fonctionnement quant à elles, sont en augmentation de 3,3%, du fait de la revalorisation des bases des valeurs mobilières (+ 0,9 %), de la taxe d'habitation que nous avons fait évoluer de 13,98% en 2014 à 14,12% en 2015, et du Foncier bâti passé de 17,07% à 17,41%.

Les dotations de l'Etat, elles, après avoir stagné en 2012 et 2013, ont commencé leur chute en 2014 jusqu'à descendre encore de 21 % en 2015.



Ces résultats vont nous permettre de démarrer une année 2016, avec des résultats antérieurs qui n'ampu-
teront pas nos capacités d'investissement, même s'ils ne sont pas à la hauteur de nos ambitions. Cette
situation, si les informations données par l'Etat ne sont pas modifiées, devrait nous conduire à réaliser le
programme de travaux que j'ai brièvement exposé lors de la cérémonie des vœux (voir Edito).





SYNDICAT DE L'ORGE

Les lingettes ne font pas bon ménage avec les réseaux d'assainissement !

Les lingettes ... Pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les wc et les sols !

Problème : elles sont résistantes car constituées de fibres tissées. A usage unique, on les utilise puis on les jette ... mais ... où ? Par facilité, dans les toilettes ... Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Ce qu'il faut savoir : elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées même si, pour certaines, les fibres sont dites biodégradables.

Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement en provoquant des débordements ! Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage. Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !

La Marche de Printemps 2016

Pour sa 19^{ème} édition, la **Marche de Printemps** de la Communauté de Communes du Pays de Limours aura lieu **dimanche 20 mars 2016** sur les communes de **Boullay-les-Troux et Les Molières**.

Comme d'habitude, deux boucles sont proposées :

- une boucle d'environ 8 kilomètres pour une promenade en famille

- une boucle d'environ 14 kilomètres pour les randonneurs plus chevronnés

Cette année, avec l'aide de passionnés de la nature ainsi que la participation du **Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse**, l'accent est mis sur la **découverte de la biodiversité**. Le livret qui vous sera distribué et des indications sur votre parcours seront destinés à vous faire mieux connaître les caractéristiques de nos paysages et leur biodiversité.

Ce sera l'occasion de découvrir des sentiers qui pourront par la suite devenir familiers pour vos balades.

A **8h30**, rendez-vous quelques minutes avant

le départ au **Paradou**, 34 rue de Gometz, Les Molières (parking : chemin des Valentins, au niveau de l'école, derrière le Paradou). La Communauté de Communes vous offrira café et jus de fruits avant votre départ à 9h.

A partir de midi et à votre retour, vous pourrez partager un moment convivial de **pique-nique** après un **apéritif offert**. Les personnes souhaitant mettre leur pique-nique au frais dès leur arrivée le matin pourront disposer des réfrigérateurs du Paradou.

Le trophée de la Marche de Printemps : comme chaque année, la commune qui a réuni le plus grand nombre de participants par rapport à son nombre total d'habitants est proclamée victorieuse et conserve le trophée jusqu'à l'édition suivante.

Depuis trois ans, c'est la commune de Pecqueuse qui

sort victorieuse... **à vos crampons !**

Renseignements :

01 64 90 79 00 service.culturel@cc-paysdelimours.fr

gratuit et ouvert à tous !

Dimanche 20 mars 2016

19^{ème} **Marche de printemps**
& découverte de la biodiversité

Communauté de communes du Pays de Limours

départ des Molières à 9h

RDV et inscriptions à 8h30
Le Paradou
Parking : chemin des Valentins
91470 Les Molières

2 boucles de 8 ou 14 kms
entre Les Molières et Boullay les Troux

Un bol d'air en famille à la découverte de la nature
Option après la marche : pique-nique participatif (réfrigérateur à disposition dès l'accueil)



Organisé par la CCPL avec la participation du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Renseignements au 01 64 90 79 00
ou service.culturel@cc-paysdelimours.fr





MARCHE DE NOEL DE FONTENAY LES BRIIS



Valérie BRUN-BARONNAT
Conseillère Municipale

La troisième édition du Marché de NOËL a vu le jour dans notre village de FONTENAY-LES-BRIIS, au hameau de Bel Air, les 12 et 13 décembre dernier.

Avec plus de 45 exposants, venus des quatre coins de la France, installés dans des barnums blancs, on y a découvert la gastronomie française, avec ses vins, ses champagnes, ses foies gras, ses produits de la ruche, ses poissons et fruits de mer, ses pâtés et terrines, ses pâtisseries, ainsi que de nombreux produits du terroir, ...

Et les artisans d'art nous ont proposé des décorations de NOËL, des objets déco pour la



maison, des petits cadeaux, des peintures, des bouquets de fleurs fraîches, des bijoux, des produits de beauté, des vêtements, des objets insolites, des objets pratiques,...

Vous avez pu y trouver à coup sûr de quoi habiller votre sapin, des idées de cadeaux originales et de



quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes. C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de NOËL, et en musique, que le Père Noël a fait son apparition pour le plus grand plaisir des petits et des grands, accompagné par



le petit train de Janvry qui a permis de faire une ballade dans notre village... Le spectacle de NOËL organisé par la MJC et le CDF dans la salle des Marronniers a enchanté les enfants ! Et pour finir, la présence des animaux de la ferme d'Alain a participé à l'animation de cette formidable journée ! Pour nous réchauffer, le vin chaud et les boissons



chaudes ont été servis durant toute la journée. Les exposants ont été satisfaits de l'accueil et de l'organisation de ce marché, et sont prêts à revenir à la fin de l'année 2016 !

Les Fontenaysiens et Fontenaysiennes ont apprécié ces moments de convivialité, et ce marché de NOËL rappelle la douceur de vivre de notre joli village de la Haute Vallée de Chevreuse... Nous remercions tout particulièrement Christian SCHOETTL Maire de Janvry, Alain DIVO, les entreprises de notre village, l'équipe technique de la municipalité, le Comité des Fêtes, la MJC, la Caisse des Ecoles, les conseillers municipaux, les bénévoles, sans qui tout cela n'aurait pas pu voir le jour.



INNAUGURATION PEINTURES TRANSFORMATEURS



Dans l'objectif de lutter contre les incivilités et rendre visibles les différents postes de transformation de moyenne à basse tension, la commune en partenariat avec ERDF et la MJC a décoré trois de ces postes. Un au hameau de Bel Air, le deuxième au bourg à la hauteur du château de la RATP et le troisième réalisé par des enfants au sein du hameau de la vallée violette.



Une inauguration de ces réalisations a eu lieu le samedi 14 novembre, en présence des différents partenaires qui se sont rendus devant chaque poste afin d'admirer le travail des artistes.

Une occasion pour les responsables d'ERDF de rappeler les règles de sécurité, notamment de ne jamais pénétrer dans les postes, tout en précisant que les « décorateurs » ne prenaient aucun risque lors de leurs interventions.

Un grand merci à eux pour ce partenariat.

A l'issue de cette inauguration, tout le monde s'est retrouvé à la mairie autour d'un moment convivial,

Corinne Bernard-Hamonou
Adjointe au maire

Myriam Riva
Présidente de la MJC





Nicole GOAVEC
Conseillère Municipale

Les 2 événements festifs de fin et de début d'année, coutumiers, proposés par le CCAS aux aînés de la commune ont récemment animé la salle des MARRONNIERS: Le Repas des Anciens, le 29 Novembre et la Galette, le 31 Janvier.



LE REPAS DES ANCIENS

Animation innovante, cette année, pour ce déjeuner traditionnellement offert par le CCAS aux AINÉS de la commune. Après que Monsieur LE COMPAGNON eût informé les participants des réalisations municipales de l'année écoulée et présenté les principaux projets pour 2016, une soixantaine de convives ont pu apprécier, tout au long du repas raffiné, un hommage en chansons à Jean FERRAT, chansons cultes aux si beaux textes célébrant l'amour, l'amitié, entre autres belles valeurs humaines, que beaucoup ont eu plaisir à entonner.



Les danseurs ont ensuite occupé la piste tandis que d'autres préféraient deviser, partager verbalement ces moments attendus de rencontres amicales si chaleureuses

LA GALETTE

Quelle ambiance particulièrement tonique, ce 31 Janvier lors de l'après-midi de dégustation de ces délicieuses galettes, cru 2016! Evènement organisé, pour la 2^{ème} année consécutive, en partenariat avec le COMITE des FETES qui proposait son divertissement "DANSES de SALON",

Ce dimanche-là, plus de 80 personnes ont partagé joyeusement ce sympathique goûter.

Écouté tout d'abord le discours de notre MAIRE qui a reprecisé certaines concrétisations prévues en 2016, et présenté ses meilleurs voeux à l'assemblée.

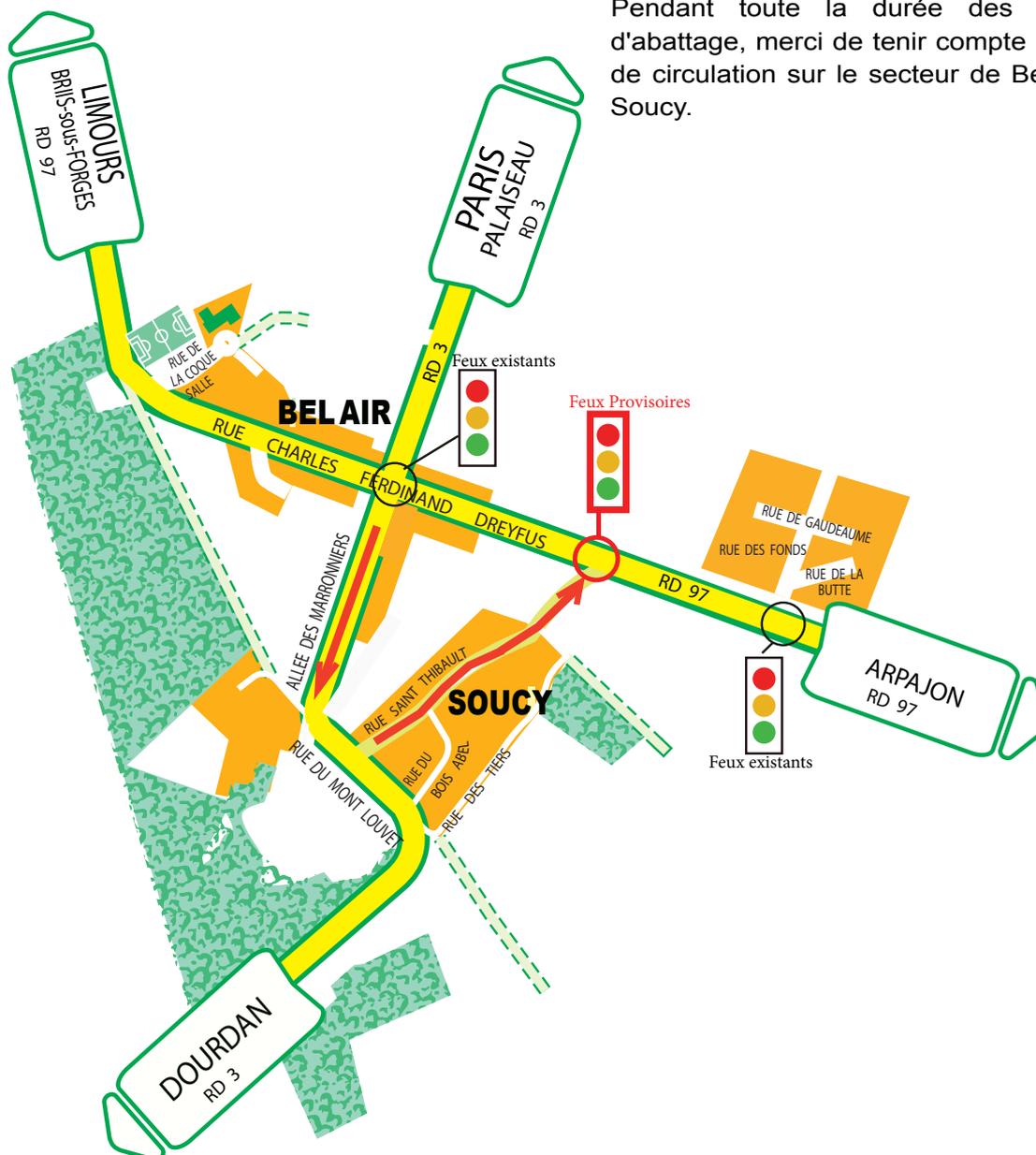
Répondu ensuite par de nombreux "accros" de la danse aux trilles dynamisantes de l'accordéon de VERONIQUE, en alternance avec un répertoire de CD bien choisi. L'enthousiasme de ces passionnés, très actifs jusqu'à l'heure de se quitter, ainsi que l'amusement des spectateurs faisait vraiment plaisir à voir!

Merci aux bénévoles et élus qui ont conjugué leurs énergies afin que la préparation et l'animation de ces 2 journées aboutissent nous l'espérons, à la satisfaction du plus grand nombre



Rappel plan de circulation provisoire

Pendant toute la durée des travaux d'abattage, merci de tenir compte du plan de circulation sur le secteur de Bel-Air et Soucy.



Plan de circulation

Ce plan de circulation est mis en place pour 5 semaines à partir du lundi 22 février 2016.

Les véhicules circulant sur l'axe Nord/Sud de la RD 3 et se rendant dans les hameaux ou communes du Sud pourront prendre l'Allée des Marronniers qui sera en sens unique de jour comme de nuit.

L'accès aux commerces sera maintenu ;
respecter la signalétique ou la sécurisation mise en place.

Les véhicules circulant sur l'axe Sud/Nord de la RD 3 et désirant retrouver la RD 97, pourront :

soit contourner la difficulté en utilisant la RD 152 au niveau du giratoire de la Roncière (un panneau d'information y sera apposé),
soit utiliser la déviation par la rue Saint-Thibault mise en sens unique. Des feux tricolores sur la RD 97/rue St Thibault sécuriseront le carrefour nouvellement créé en modulant le transit sur l'axe Est/Ouest.

NAISSANCES 2015

FELICIEN-PANETIER Wayatt	le 01/02/2015
MARTINS UHL Meylina	le 02/03/2015
NJEIM Jade	le 05/03/2015
PASSE Solan	le 30/03/2015
LE YANNOU Aaron	le 12/04/2015
BIGUET-MERMET Mathilde	le 24/04/2015
SCHAER Anaïs	le 22/05/2015
MATOS Léna et Louise	le 26/05/2015
DEQUATRE Mélyna	le 05/06/2015
AUBERT Elsa	le 10/07/2015
VINET Louise	le 21/07/2015
LORTHIOIR DUPOND Alissya	le 20/08/2015
CHRISTIEN Charlyne	le 19/09/2015
SANHET Lucien	le 19/09/2015
TORIBIO PIQUETTE Grégoire	le 26/09/2015
OUALI Isaac	le 28/09/2015
HIMMI LEMERAY Jade	le 30/09/2015
BARNA Sacha	le 05/10/2015
TERRIEN Théa	le 08/10/2015
ANTOINE Théa	le 03/11/2015
BRAULT Charlize	le 15/11/2015
BOUCHET DELANGUE Sophie	le 22/11/2015
FIQUET Pauline	le 29/11/2015
CELIN Kylian	le 28/11/2015
HAMADI Ayden	le 26/12/2015

MARIAGES 2015

M LAZAR Mostafa	avec Melle SAIDI Nadia	le 30/05/2015
M OUARZENE Jacques	avec Melle HILLIER Eliane	le 27/06/2015
M TAMBURRO Olivier	avec Melle CATINOT Cécile	le 01/08/2015
M SAUTET David	avec Melle HOELLARD Jessica	le 22/08/2015
M DUBEAU Damien	avec Melle MARTIN Maryline	le 12/09/2015
M MOREIRA TOMAS Marco	avec Melle SILVA Claudia	le 28/11/2015
M POLIZZI Bruno	avec Melle FLORIOT Sandrine	le 24/12/2015

**DECES 2015**

Mme GERMANEAU née SOULARD Marcelle	le 10/02/2015
Mme LEUTELLIER née BOLLOTTE Yolande	le 09/03/2015
M MIRANDEL Claude	le 23/03/2015
M BELNOUE Roger	le 04/04/2015
M GAUTHERIN Guy	le 10/04/2015
M THOMASSON Claude	le 19/05/2015
Mme KALOUSTIAN née PERROTTET Yolande	le 26/10/2015
Mme GAULIN née SOISMIER Paulette	le 06/11/2015
M MAUGE Denis	le 12/11/2015



Concert Schubert du jeudi 10 mars 2016 20h30

En mars 1827 Ludwig van Beethoven s'en va. La disparition de celui qui était reconnu comme le plus grand musicien de son temps semble agir comme un élément libérateur, et durant les vingt mois qui lui restent, Franz Schubert va accumuler les chefs-d'œuvre. Un an plus tard, le 28 mars 1828 a lieu le premier concert totalement consacré à ses œuvres. C'est un grand succès. A l'automne, il meurt à 31 ans. En 1888, sa dépouille sera transférée dans le "carré des musiciens" du cimetière central de Vienne, où sa tombe voisine aujourd'hui celles de Gluck, Brahms, et Beethoven

...
avec François Bou sur le piano historique Pleyel Grand Concert du Théâtre de Bligny et Serge Garcia au piano.



"Les Indes" de Edouard Glissant avec la Compagnie Loufried et le groupe de jazz de Thomas Savy : 6 mars 2016 20h30

Isabelle Fruleux porte à la scène le poème épique d'Édouard Glissant, oeuvre de jeunesse où il invente avant même qu'il la théorise sa poétique de la relation. La composition musicale de Thomas Savy éclaire ce récit exemplaire. « A travers le Jazz, nous pourrions percevoir le choc de ces mises en présence des peuples et la naissance d'un entrelacement culturel croissant jusqu'à innover notre présent » Isabelle Fruleux.

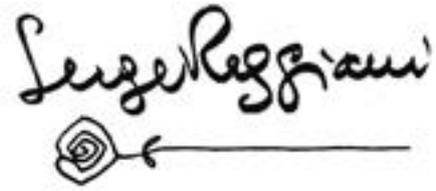
Ce que nous disent les gouffres est intégré dans la création orchestrale. Direction artistique, mise en scène : Isabelle Fruleux. Direction musicale, compositions : Thomas Savy. Avec : Voix : Isabelle Fruleux - Clarinette, clarinette-basse : Thomas Savy - Electroacoustique : Eddie Ladoire - Contrebasse : Felipe Cabrera - Saxophone : Raphaël Imbert - Percussions : Sonny Troupé - Scénographie : Anabell Guerrero

Production déléguée : Compagnie Loufried. Coproduction Théâtre d'Ivry Antoine Vitez, L'OARA et le Carré-Les-Colonnes. Avec l'aide à la création du Conseil Départemental du Val-de-Marne, et le soutien du Fonds d'aide à la création et à l'innovation de la ville de Bordeaux, ainsi que du Ministère de la Culture. Résidence de création au Théâtre de Bligny / Centre Hospitalier de Bligny.

- **"The great disaster"** Avec Olivier Dutilloy. Un texte de Patrick Kermann (Editions Lansman) mis en jeu par Anne-Laure Liégeois. Un spectacle hors les murs du Théâtre de l'Agora, scène Nationale d'Evry et de l'Essonne : 9 mars 2016 20h30



La Médiathèque a 10ans



Nous avons fêté les dix ans de la médiathèque en présence de Mr Le Compagnon et des membres du conseil municipal : merci à vous tous d'être venus partager ce moment avec nous !

Pour l'occasion, Mme Alvarado avait réalisé une superbe aquarelle, avec un petit souvenir de nos « Joueurs de Domino », merci à vous aussi pour ce chouette cadeau !



Nos animations à venir :

FONTENAY LES BRIIS

*Bibliothèque
Médiathèque*

Serge Reggiani

HORAIRE D'OUVERTURE

MERCREDI	10H-12H30 15H-18H30
JEUDI	16H-19H
SAMEDI	10H-12H

EMPRUNTS PAR LECTEUR

6 LIVRES	1 MOIS
2 REVUES	
1 DVD	1 SEMAINE
2 CD	

4 rue du Bon Noyer
91640 Fontenay les Briis

☎ 01 69 26 10 26
mediatheque@mairie-fontenay-les-briis.fr

MEDIATHEQUE

Jeux, bibliothèque et jour de pluie...

Le lundi 22 février 2016
De 14h à 16h
Après Jeux de société
A partir de 10 ans et jusqu'à 77 ans!

Le mardi 4^e mars 2016
De 14h à 16h30
Matinée Jeux de société
De 3 à 10 ans
Les enfants de moins de 3 ans doivent être accompagnés

Animations gratuites pendant les vacances scolaires

Les séances «Bébés-Lecteurs » :

Une fois par mois, nous vous attendons avec vos petits, de 0 à 3 ans, pour lire des histoires, chanter des chansons... un moment de partage et d'échanges entre mamans, papas et assistantes maternelles !

Mardi 8 mars
Mardi 5 avril
Mardi 3 mai

A 10 heures





2016

Cher(re) Fontenaysien(ne),
Pour l'année nouvelle, la MJC vous souhaite plein de rencontres culturelles, festives, ludiques et joyeuses.

Samedi 12 décembre : La fête de Noël a connu un vif succès

Cette année encore, la MJC a participé à la fête de Noël en proposant aux enfants des ateliers créatifs et en s'associant, pour le spectacle, au Comité des Fêtes.

Ce samedi 12 et le lendemain dimanche 13 (jour d'élection) une vingtaine d'œuvres des jeunes de nos cours de dessin/peinture ont pu être admirées dans la salle des Marronniers. Le public a pu apprécier la grande finesse des œuvres d'adolescents et les couleurs chatoyantes des peintures ou pastels faits par les plus jeunes.



RAPPEL

**Concours photos : « L'EAU à FONTENAY LES BRIIS »
du 1er NOVEMBRE 2015 au 14 JUILLET 2016**

Inscription préalable requise à notre adresse : mjcfontenay@laposte.net

L'idée : faire une photo illustrant le thème de l'eau dans notre village.

Cela vous intéresse ? vous voulez en savoir plus ? Règlement du concours, rendez-vous sur notre site : <http://mjcfontenay.free.fr>

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

NOS PROCHAINES VISITES

Samedi 12 mars: Académie équestre de Versailles

Dimanche 19 juin: Maison de Jean Monnet et de Louis Carré à Bazoches-sur-Guyonne

**Samedi 16 avril
Moment insolite
PARIS ENIGMES**

Le but: trouver la solution à des énigmes et résoudre une enquête

**Samedi 30 avril: CONCERT
Yvon LE QUELLEC sera a Fontenay
pour une représentation de musique celtique
duo (violon/harpe) ou quator**

(Précision sur notre site courant du mois de mars)

Les MARDIS des Marronniers
1^{er} mars 2016
 5 avril, 7 mai et 3 juin
 14h30 - 17h30

Après-midi **Jeux,**
 rencontres et discussions ...un moment de loisirs.



Renseignement
06 95 01 25 86
06 84 94 47 64

Petits gâteaux,
 café, thé et jus de
 fruits offerts



Depuis octobre 2015, cinq après-midis jeux de sociétés ont été organisés. Au fur et à mesure du temps, comme le montrent les photos, de plus en plus de personnes de tout âge se rassemblent aux « Marronniers ».
 Ces après-midis ont permis à des habitants de la commune de passer un moment de détente et de convivialité autour, certes de jeux, mais aussi de thé, café et petits gâteaux.

**NE RATEZ PAS LES 4 SÉANCES
 PROGRAMMÉES AVANT L'ÉTÉ**

**Soirée théâtre
 IMPRO
 Samedi 2 avril**

Salle des Marronniers

Renseignement et réservation

06 81 45 93 80



ATELIER DE YOGA : Samedi 30 avril

RALLYE VELO : Samedi 28 mai



**Journée Portes Ouvertes des ASSOS
 Samedi 18 juin**

Pour obtenir plus de précision, visitez notre site ou écrivez-nous
 Site : <http://mjcfontenay.free.fr> Mail : mjcfontenay@laposte.net



TOUJOURS PLUS HAUT!

Quelle que soit la saison, il se passe toujours quelque chose au HCT!

La période hivernale rime avec Championnats en Salle. Toutes nos équipes ont particulièrement brillé cet hiver.



Filles Moins de 16 ans :

**2ème d'Ile de France
qualifiées pour les 1/2 finale nationale
le 14 février à Mérignac (Bordeaux)**

Poule A : Hockey Club du Trèfle,
Carquefou, Lyon

Poule B : Saint Germain en Laye, Lille,
Mérignac



Dames :

3ème de l'Ile de France pour la première participation



Garçons moins de 16 ans :

4ème d'Ile de France



Mixte moins 14 ans :

8ème de l'Ile de France

LE BEL-AIR-DE-FONTENAY

Le samedi 12 décembre 2015 à 21h, la chorale du Bel Air de Fontenay donnait son traditionnel concert de Noël à l'église Saint-Martin de Fontenay-lès-Briis. Un public très réceptif, fontenaysien mais aussi Rungis-sois, était venu assister à ce concert.

Beaucoup d'invités : Les Ados : Sabrina, Koloina, Eline et Louise - de Rungis, avec Leila, Jeanne, Quentin et Emily - de Fontenay.

Mais aussi des adultes : Bruno, Jérôme, Nicolas, Evelyne et Sylvie se joignirent à la chorale. Au total une quarantaine de chanteurs accompagnés par Romain Donnadiou au piano. Un grand merci à tous pour votre participation.

Au programme figuraient les œuvres suivantes :

Interprétées par les adultes : « Lascia Ch'io Pianga » de Haendel, « Alleluia » de Buxtehude, « Ombra mi Fu » de Haendel - accompagné



par Claire Epiney au piano, « Jul, Jul », Noël suédois, « Ding dong merrily on high », Noël traditionnel anglais.

Interprétés par les ados: « Misteltoe », traditionnel américain - accompagné par Jérôme Abbat à la guitare, « Have your self a merry little Christmas », standard de Noël, « Glory » de Noël des Poppys - avec la participation de Quentin Regnault au chant, « Jesus » de Mariah

Carey, avec la participation de Sabrina Kalili au chant.

Après un rappel, le public chaleureux a été invité à boire un pot dans la salle du conseil décorée pour l'occasion.

Un grand merci :

- A tous nos choristes et nos invités qui ont donné un très beau concert
 - Au Père Romero qui nous autorise tous les ans à donner un concert dans cette belle église
 - A Patrick, Anne-Rose et tous les autres pour leur aide au rangement
 - A Patrick pour ses enregistrements et vidéos
- A très bientôt.

Prochains concerts : 3 chorales se réuniront pour un concert au profit de l'association « Les Tout-Petits » des Molières, le dimanche 29 mai à 16h à l'église Saint-Martin de Fontenay-lès-Briis.

Renseignements : Isabelle Donnadiou - 06 13 40 57 28 - isabelledonnadiou@yahoo.fr



Stages de céramique Raku

Pour les fanas du feu que la fumée ne repousse pas, venez découvrir le plaisir de créer vos propres céramiques et la technique du raku pendant un stage céramique. Ce stage s'adresse à tous : ceux qui n'ont jamais tripatouillé la terre, les céramistes, les sculpteurs, modelers, amateurs et autres curieux ...

En pratique

Les stages se déroulent sur 2 week-ends :

Premier week-end : Démonstration d'une cuisson raku, vous fabriquez vos pièces (différentes techniques : modelage, plaque, colombin plat...). C'est le moment de laisser libre cours à votre créativité.. Vous faites ce que vous voulez , nous sommes là pour vous aider techniquement

Deuxième week-end (15 jours après) :

Présentation brève des émaux et des techniques d'émaillage, vous émaillez vos pièces biscuitées, vous réalisez la cuisson et l'enfumage. Analyse des résultats, documentation sur les fournisseurs, et la construction de fours, libre accès à la bibliothèque céramique

Nombre de participants : maximum 6. Prix tout compris : 310€ Chacun participe avec ses spécialités aux déjeuners pris tous ensemble... grande tablée conviviale !

Les dates de stages pour l'année 2016

Il reste des places disponibles pour certains stages (stage A: 12,13 mars et 9-10 avril,; stage D: 3-4 septembre et 17-18 septembre; stage E:24-25 septembre et 8-9 octobre , vérifiez les disponibilités sur le site (<http://www.laportedusoleil.info>) .

L'Atelier et les intervenants

Pour les stages vous êtes encadrés par Philippe Buraud, céramiste professionnel et Jacqueline Hoerter. Certains Fontenaysiens ont déjà eu l'occasion de venir visiter l'atelier et la salle d'exposition: pour les autres : venez les découvrir !

Pour toute information complémentaire sur les conditions et les places disponibles: le courriel, le site ou le téléphone.

La Porte du Soleil, 9 rue de la Fontaine Bourbon
Tel : 01 64 90 81 10 ;

Courriel : contact@laportedusoleil.info
Site : <http://www.laportedusoleil.info>

« Monsieur Purgon m'a dit de me promener le matin dans ma chambre douze allées et douze venues ; mais j'ai oublié à lui demander si c'est en long ou en large. » Argan - acte 2 scène 2.

Argan est un homme bien portant qui se croit malade. Bourré de médecines et de lavements, ce malade imaginaire oblige toute la maisonnée à le suivre au rythme de ses fluxions de ventre. Se complaisant dans "sa maladie", il veut se donner un gendre utile à sa santé en arrangeant le mariage de sa fille Angélique avec un jeune médecin, Thomas Diafoirus...

Entre Angélique, amoureuse de Cléante, qui n'a pas l'intention de se soumettre à sa volonté, sa femme qui ne rêve que de voir son époux passer de vie à trépas pour s'enrichir et des médecins aussi ignares que profiteurs, Argan aura bien des tourments. Heureusement, Toinette sa servante en complicité avec Béralde son frère, veillent...

Dans sa préface du Tartuffe (1669) Molière écrit « Le devoir de comédie est de corriger les hommes en les divertissant ». Dans toutes ses pièces, il ne se contente pas de faire rire mais fait œuvre utile en dénonçant les mœurs de son époque. Dans Le malade imaginaire, sa comédie testament, ce sont les médecins qu'il cible de manière satirique, dénonçant leur comportement cupide, leur suffisance, leur ignorance.

Reprenant ses thèmes habituels : amour contrarié, peinture de l'hypocrisie, de la cupidité, de l'égoïsme, Molière fait se succéder, mensonges, déguisements, stratagèmes pour que le cauchemar cesse et que les amoureux puissent s'aimer.

« Amertume de l'ironie du sort qui voulut frapper un malade réel dans le maquillage d'un malade imaginaire. » Jean Le Poulain.

Dates des représentations • Mars 2016

Vendredi 4 mars à 20h45 • Samedi 5 mars à 20h45 • Dimanche 6 mars à 16h • Vendredi 11 mars à 20h45
• Samedi 12 mars à 20h45 • Dimanche 13 mars à 16h • Mardi 15 mars à 10h et 14h scolaires • Vendredi 18 mars à 20h45 • Samedi 19 mars à 16h et 20h45 • Dimanche 20 mars à 16h

Lieu

Centre culturel René Cassin - Grande salle
Rue des vergers St-Jacques - 91410 Dourdan
Prix des places > 14,00 € et 11,50 €



Renseignements et réservations
Rien que du Beau Monde

Denisy - 78730 Sainte-Mesme • 01 30 59 48 33 • rqdbm@la poste.net



FONTENAY LES BRIIS AUTOMOBILES



En place depuis plus de 20 ans dans la commune sous le nom de GARAGE MAUGER et sous l'enseigne RENAULT, votre réparateur automobile de proximité a désormais intégré le Réseau CITROËN, sous le nom de FONTENAY LES BRIIS AUTOMOBILES.

Spécialisé dans la réparation mécanique et carrosserie toutes marques, ainsi que dans la vente de véhicules neufs et d'occasion, nous mettons notre savoir-faire professionnel à votre service.

Nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner dans votre nouveau point de vente.

CD3 rue de Folleville - 91640 Fontenay-Les-Briis

Du lundi au vendredi : 8h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00



**1 SEUL
CHATON
SUR 12
TROUVERA
UN FOYER !**

**Sauvez des vies :
stérilisez
et identifiez**



Soutenez la SPA de votre région
cnsppa.fr

Défense de l'animal
Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



Association affiliée à la Confédération Nationale des S.P.A. de France
Nous œuvrons avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne
<http://les.amis.des.chats.de.bligny.overblog.com/> Tél. 01 64 90 79 22

Prochaines manifestations organisées sur Fontenay ou par les associations fontenaysiennes (*)

Mois et jour	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieux
MARS				
Mardi 1er mars	10h-11h30	Jeux de société pour les enfants de 3 à 10 ans	Médiathèque	Médiathèque
Mardi 1er mars	14h30-17h30	Après-midi jeux	MJC	Les Marronniers
Mardi 8 mars	10h	Bébés Lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
Dimanche 20 mars.	8h30	Marche de Printemps	CCPL	Les Molières
AVRIL				
Sam 2 avril	8h30-11h30	Nettoyage de printemps	Mairie	Départ et retour en mairie
Mardi 5 avril	10h	Bébés Lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
Mardi 5 avril	14h30-17h30	Après-midi jeux	MJC	Les Marronniers
Samedi 9 avril	10h-18h	Weekend'art	Mairie	Les Marronniers
Dimanche 10 avri				
MAI				
Samedi 28 mai.	journée	Rallye Vélo	MJC	Surprise
Juin				
Dimanche 12 juin.	journée	Brocante	La Caisse des Ecoles	Le Bourg

(*) Agenda établi à partir des données disponibles au moment de l'impression





Horaires de la Mairie :

Lundi: 15H00 - 17H45
 Mardi, jeudi, vendredi : 09H00 - 11H30
 15H00 - 17H45
 Mercredi et samedi : 09H00 - 12H00
 Standard : 01.64.90.70.74 - Télécopie : 01.64.90.78.14
 Courriel : accueil@mairie-fontenay-les-briis.fr
 Site : www.mairie-fontenay-les-briis.fr

Les déchets Ménagers

Notes : AM = avant midi PM = après midi SP = semaine paire SI = semaine impaire

Circuit	Bruyères le Châtel	Fontenay les Briis		
Hameaux	Arpenty Verville	La Roncière La Soulaudière La Charmoise	Le Bourg Bel Air Soucy	Les Chéneaux Folleville
Rebuts ménagers	Lundi PM	Mercredi AM	Mercredi AM	Mercredi AM
Emballages	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM
Déchets verts	Lundi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP

Les verres et les papiers sont à déposer dans les containers prévus à cet effet.

La déchetterie de Briis

N'accepte pas les rebuts ménagers

Tout doit être trié comme pour les collectes à domicile.

C'est le lieu où l'on doit déposer les Déchets Ménagers Spéciaux :

huiles, solvants, batteries, piles, néons, peintures, déchets toxiques.

mais aussi les gravats, les objets encombrants et les déchets verts.

Ouvertures (hiver)

mardi : 10H00—13H00
 mercredi : 10H00—13H00, 14H00—17H00
 jeudi: 14H00—17H00
 vendredi : 14H00—17H00
 samedi : 10H00—13H00, 14H00—17H00
 dimanche : 10H00—13H00

Téléphone 06 82 38 06 76

Les déchets verts

sont enlevés de
début mars à fin novembre
Présentation : conteneur spécifique,
 sacs papier, petits fagots.

Encombrants

Sur demande, une fois par an
Appeler le SICTOM : 01.69.94.14.14
 Lister le matériel.
Coût : 30 euros (gratuit pour les + de 65 ans
 et les handicapés.)